

# Demande de procuration

## Étape 1 / Complétez, datez et signez la demande de procuration

N'oubliez pas de **signer la demande de procuration** [en bas de la page 3](#).

## Étape 2 / Joignez obligatoirement les pièces justificatives ci-dessous relatives au mandataire (sans agrafe ni trombone)

Pour ne rien oublier,  
cochez les cases  
au fur et à mesure

### UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AU NOM DU MANDATAIRE

- **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : EN COURS DE VALIDITÉ** - photocopie intégrale recto verso ou **PASSEPORT : EN COURS DE VALIDITÉ** - photocopie des 4 premières pages.
- **TITRE DE SÉJOUR** ou **CARTE DE RÉSIDENT** d'un étranger en France ou **TITRE DE VOYAGE** pour réfugié en cours de validité ;
- **PERMIS DE CONDUIRE** (le nouveau format : carte plastifiée avec la présence de la bande MRZ).

### LE DERNIER AVIS D'IMPOSITION COMPLET

### UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE AU NOM DU MANDATAIRE DE MOINS DE 3 MOIS

- **PHOTOCOPIE DE VOTRE DERNIÈRE FACTURE** d'électricité, d'eau, de gaz. **PHOTOCOPIE DE TÉLÉPHONIE FIXE**, mobile ou d'Internet [de moins de 3 mois](#) ou un échéancier de l'année en cours.
- Si la facture n'est pas à votre nom : joindre un certificat d'hébergement avec copie du justificatif de domicile et la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité au nom de la personne qui vous héberge.

### LA FICHE DE CONNAISSANCE DU MANDATAIRE (non client Fortuneo)

## Étape 3 / Envoyez votre dossier

Envoyez votre demande de procuration (toutes les pages) et l'ensemble des pièces justificatives par courrier sous enveloppe affranchie à : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.

Nous vous conseillons de garder une copie de votre dossier d'ouverture de comptes.

### UNE QUESTION ?

Contactez-nous par téléphone au **0 800 800 040** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 20h ou rendez-vous sur [aide.fortuneo.fr](http://aide.fortuneo.fr)



# Procuration

Je (Nous) soussigné(e)(s)<sup>(1)</sup> :

## TITULAIRE / MANDANT 1

### SITUATION PERSONNELLE

CIVILITÉ :  M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Identifiant \_\_\_\_\_

## TITULAIRE / MANDANT 2

### SITUATION PERSONNELLE

CIVILITÉ :  M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Identifiant \_\_\_\_\_

(1) En cas de procuration sur un compte collectif, la procuration doit être accordée et signée par l'ensemble des titulaires dudit compte.

## PROCURATION

Donne(ons) pouvoirs à :

CIVILITÉ :  M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse de résidence \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

### COORDONNÉES

Téléphone domicile \_\_\_\_\_ Téléphone mobile \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

**Pour agir en mon (notre) nom et pour mon (notre) compte, quels qu'il soient, notamment comptes espèces, comptes de dépôt, compte de titres et comptes sur livret dont je (nous) suis (sommés) titulaires, à savoir (cocher la case correspondante) :**

Sur tous mes (nos) comptes ouverts à ce jour dans les livres de Fortuneo.

**Pour réaliser les opérations et actes suivants sur le ou les comptes désignés ci-après :**

- Faire toutes les remises et tous les retraits de sommes, titres ou valeurs, en donner ou retirer quittances et décharges.
- Exiger et recevoir toutes sommes, tous titres ou toutes valeurs.
- Émettre et signer tous chèques, reçus, virements et tous autres ordres de paiement ou de débit portant sur toutes sommes, titres ou valeurs.
- Faire tous emplois de fonds.
- Donner et faire exécuter tous ordres de bourse, de tout type, sur tout marché quel qu'il soit, réglementé ou non réglementé, au comptant ou avec service de règlement différé.
- Souscrire, virer ou transférer tous FCP/SICAV, tous les titres ou droits associés, en demander le rachat ou la conversion.
- Encaisser tous revenus dont coupons, souscrire à toute augmentation de capital ou donner suite à toute offre publique, demander l'attribution gratuite de tous titres, acquérir, céder tous titres ou droits formant rompus ; à cet effet signer tous bulletins de souscription ou demandes d'attribution, verser le montant de toutes souscriptions.
- Signer tous actes, donner toutes instructions.
- User des services à distance de Fortuneo, ce sans restrictions ni réserves autres que celles mentionnées dans les Conditions Générales de Fortuneo ou prévues dans les règles de fonctionnement de Fortuneo.
- Et d'une manière générale faire tout acte d'administration et de disposition dans l'intérêt du (des) mandant(s), à l'exception des demandes de clôture de compte qui relèvent de la faculté exclusive du mandant.

Le(s) mandant(s) a (ont) pris note que Fortuneo peut refuser discrétionnairement une procuration.

Le(s) mandant(s) est (sont) engagé(s) par les actes et opérations réalisés par leur mandataire, ce dernier agissant sous son (leur) entière responsabilité.

Le(s) mandant(s) est (sont) et demeure(nt) ainsi responsable(s) desdits actes et opérations.

Le(s) mandant(s) peut (peuvent) révoquer à tout moment la présente procuration<sup>(2)</sup>. Le cas échéant la révocation d'un mandataire se fera exclusivement par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à Fortuneo à son adresse postale, la révocation étant alors opposable à Fortuneo après l'expiration d'un délai d'un jour ouvré suivant la réception de la notification précitée.

(2) En cas de révocation d'un mandataire d'un compte indivis ou démembré, la révocation de ce dernier doit être demandées par l'ensemble des titulaires.



**SIGNATURE(S)**

Les données recueillies dans le cadre du présent document ou ultérieurement sont destinées à Fortuneo, qui de convention expresse est autorisée à procéder à leur traitement, à les communiquer aux personnes morales du groupe auquel elle appartient, et à ses prestataires. Elles peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale par Fortuneo et/ou toutes sociétés du groupe auquel elle appartient ou des prestataires. Fortuneo sera amenée à communiquer vos données afin de satisfaire aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux conventions internationales applicables, conformément aux conditions Générales de Fortuneo. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli aux informations qui vous concernent et vous pouvez vous opposer à leur traitement en écrivant à [protectiondesdonnees@arkea.com](mailto:protectiondesdonnees@arkea.com) ou par courrier à l'attention du Délégué à la Protection des Données - Crédit Mutuel Arkéa - 29808 Brest Cedex 9. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection ou encore exercer votre droit à la portabilité de vos données via votre espace client ou le formulaire de contact. Les conversations téléphoniques avec les conseillers de Fortuneo peuvent être enregistrées à des fins probatoires et de contrôle qualité. Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter aux Conditions Générales de Fortuneo, ainsi que la Politique de confidentialité de Fortuneo disponibles sur [www.fortuneo.fr](http://www.fortuneo.fr).

**LE(S) MANDANT(S) / LE(S) TITULAIRE(S)**Le / /20 

Signature(s)\*

**LE MANDATAIRE**Le / /20 

Signature.

*\* En cas de procuration sur un compte collectif, la procuration doit être accordée et signée par l'ensemble des titulaires dudit compte.*





## Situation professionnelle

Références à reporter en page 1 de votre **fiche de connaissance du mandataire**.

### Code profession

- |  |   |
|--|---|
| <b>11</b> Agriculteur petite exploitation  | <b>52</b> Employé civil et agent de service de la fonction publique         |
| <b>12</b> Agriculteur moyenne exploitation                                       | <b>53</b> Policier, militaire   |
| <b>13</b> Agriculteur grande exploitation  | <b>54</b> Employé administratif entreprise                                  |
| <b>21</b> Artisan  | <b>55</b> Employé de commerce   |
| <b>22</b> Commerçant   | <b>56</b> Personnel service aux particuliers                                |
| <b>23</b> Chef entreprise  | <b>62</b> Ouvrier qualifié type industriel                                  |
| <b>31</b> Profession libérale  | <b>63</b> Ouvrier qualifié type artisanal                                   |
| <b>33</b> Cadre fonction publique  | <b>64</b> Chauffeur   |
| <b>34</b> Professeur, scientifique   | <b>65</b> Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et du transport |
| <b>35</b> Profession information, art  | <b>67</b> Ouvrier non qualifié type industriel                              |
| <b>37</b> Cadre administratif et commercial d'entreprise                         | <b>68</b> Ouvrier non qualifié type artisanal                               |
| <b>38</b> Ingénieur et cadre technique d'entreprise                              | <b>69</b> Ouvrier agricole  |
| <b>42</b> Professeur des écoles, instituteur et assimilés                        | <b>70</b> Retraité  |
| <b>43</b> Profession intermédiaire de la santé et du travail social              | <b>81</b> Chômeur   |
| <b>44</b> Clergé, religieux  | <b>84</b> Élève, étudiant   |
| <b>45</b> Profession intermédiaire administrative de la fonction publique        | <b>85</b> Personne sans profession  |
| <b>46</b> Profession intermédiaire administrative et commerciale des entreprises | <b>90</b> Apprenti  |
| <b>47</b> Technicien   |   |
| <b>48</b> Contremaître, agent de maîtrise  |   |

### Code secteur

- |  |  |
|--|--|
| <b>01</b> Aéronautique   | <b>15</b> Électronique, électricité          |
| <b>02</b> Administration publique, éducation, formation        | <b>16</b> Études, conseil                    |
| <b>03</b> Agroalimentaire                                      | <b>17</b> Grande distribution                |
| <b>04</b> Immobilier, bâtiment, travaux publics                | <b>18</b> Informatique                       |
| <b>05</b> Audiovisuel  | <b>19</b> Justice                            |
| <b>06</b> Automobile   | <b>20</b> Mécanique                          |
| <b>07</b> Banque, assurance, finance                           | <b>21</b> Métallurgie                        |
| <b>08</b> Bois, papier, carton, imprimerie                     | <b>22</b> Énergie, armement, marchés publics |
| <b>09</b> Chimie, parachimie                                   | <b>23</b> Restauration, hébergement          |
| <b>10</b> Commerce de détail                                   | <b>24</b> Santé                              |
| <b>11</b> Négoce, import-export                                | <b>25</b> Défense, sécurité                  |
| <b>12</b> Commerce de l'art                                    | <b>26</b> Sport                              |
| <b>13</b> Commerce du jeu                                      | <b>27</b> Télécommunications                 |
| <b>14</b> Communication, documentation, information, marketing | <b>28</b> Transport, logistique              |